

EMPLOIS VERTS

2023

SUCCÈS ET
OPPORTUNITÉS
POUR L'EUROPE



LES VERTS / ALE
au Parlement européen



CONTENU

RELANCE ÉCONOMIQUE ET CRÉATION D'EMPLOIS	4
QU'EST CE QU'UN EMPLOI VERT ?	6
CRÉATION D'EMPLOIS VERTS	8
VALORISER LE POTENTIEL DES EMPLOIS	12
PRÉSERVER LES AVANTAGES CONCURRENTIELS	14
PROMOUVOIR LE TRAVAIL DÉCENT	16
UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALEMENT JUSTE	19
LE DROIT À LA FORMATION ET À L'ÉDUCATION	21
LES FEMMES DANS LES EMPLOIS VERTS	24
GROUPES VULNÉRABLES DANS LES EMPLOIS VERTS	26
EMPLOIS VERTS POUR LES JEUNES	28

RELANCE ÉCONOMIQUE ET CRÉATION D'EMPLOIS

Les économies mondiales ont été mises à rude épreuve par la pandémie de COVID-19, la crise actuelle de l'énergie et du coût de la vie, et l'agression de la Russie contre l'Ukraine¹. Contrairement au capital financier ou aux biens, les individus ne peuvent pas simplement se rendre là où se trouvent les opportunités, ce qui nécessite une planification proactive du marché du travail et un investissement dans la transition.

Une politique industrielle verte de l'Union Européenne pourrait contribuer à la création d'emplois en Europe dans les années à venir, à la fois dans les secteurs émergents et existants, tels que le secteur des énergies propres. Le nombre d'emplois au niveau mondial pourrait plus que doubler d'ici à 2030, passant de 6 millions aujourd'hui à près de 14 millions². La transition énergétique générera 25 millions de nouveaux emplois verts, tandis que la prochaine vague de rénovation des bâtiments générera 160 000 emplois uniquement dans le secteur de la construction³.

Malgré cela, la situation climatique et environnementale se détériore. Plus que jamais, les scientifiques sont convaincus que l'activité humaine affecte notre climat et ils alertent sur les risques de l'inertie. Les économistes alertent également sur le fait que plus nous attendons avant d'agir, plus cela nous coûtera cher⁴.

Mais, il y a une solution : **en transformant nos économies en zones vertes, nous pouvons créer des emplois verts de haute qualité tout en luttant contre le changement climatique et la dégradation de l'environnement.** L'Union européenne peut bénéficier de ces initiatives. En restant un leader écologique, l'Union européenne pourrait réduire sa dépendance à l'égard des importations d'énergie et de ressources achetées à des prix instables, tout en renforçant la sécurité d'approvisionnement de l'Europe.

Si nous parvenons à impliquer fortement les partenaires sociaux, en mettant en place des programmes de formation et d'éducation ciblés et en appliquant des politiques ambitieuses et stables destinées à encourager l'innovation et les investissements verts, des millions d'emplois verts durables et de qualité pourront être créés, dont un grand nombre dans des petites et moyennes entreprises locales à travers l'Europe.

Le but de cette brochure est de vous informer sur **les moyens de créer des emplois verts en Europe**, ainsi que sur **les efforts des Verts/ALE du Parlement européen pour promouvoir les emplois verts.**

1 — Commission européenne (2021), L'économie de l'UE après la pandémie de COVID-19: conséquences pour la gouvernance économique (COM(2021)0662). (Disponible ici).

2 — D'après l'Agence internationale de l'énergie (2023), le monde entre dans une nouvelle ère de fabrication de technologies propres, et les stratégies industrielles des pays détermineront le succès.

3 — Commission européenne (2020), Renovation Wave: doubling the renovation rate to cut emissions, boost recovery and reduce energy poverty, (Disponible ici).

4 — COACCH (2021), The Economic Cost of Climate Change in Europe: climate and socio-economic tipping points, (Disponible ici).

QU'EST-CE QU'UN EMPLOI VERT ?

Un « emploi vert » est défini comme toute activité professionnelle qui contribue à la protection de l'environnement et à la lutte contre le changement climatique en favorisant l'économie d'énergie et de matières premières, en favorisant les énergies renouvelables, en prévenant ou en réduisant la pollution, ou en protégeant la biodiversité et les écosystèmes.

Dans pratiquement tous les secteurs, le développement de modes de consommation et de production durables permet la création de nouveaux emplois et la transformation d'emplois existants en emplois verts de haute qualité.

Les emplois verts sont présents dans tous les secteurs, de la recherche à la production, la distribution et les services, ainsi que dans les

nouvelles industries de haute technologie comme les énergies renouvelables, les industries traditionnelles comme l'industrie manufacturière et la construction, l'agriculture et la pêche, et les secteurs des services comme la restauration, le tourisme, le transport et l'éducation.

Les emplois verts offrent un travail décent qui garantit une protection sociale adéquate, des revenus suffisants, la santé et la sécurité au travail, des conditions de travail décentes, le respect des droits des travailleurs, des opportunités de et de re-qualification et la participation des travailleurs aux décisions qui affectent leur vie.



Les Verts/ALE demandent à la Commission de travailler sur des propositions définissant ce qu'est un emploi vert, sur la base de son rôle potentiel dans le verdissement de l'économie, de sa contribution à la protection de la santé et du bien-être des personnes et à la préservation de la nature, des objectifs à long terme de développement durable et de la promotion de la justice sociale, de l'égalité et d'un travail décent.



CRÉATION D'EMPLOIS VERTS

La réorientation de la production d'énergie offre de nouvelles opportunités économiques. L'arrêt des usines et des mines polluantes entraînera des pertes d'emplois dans les secteurs du lignite, de la tourbe et de l'extraction du charbon, mais de nouvelles possibilités d'emploi apparaîtront dans le même temps. Cette transition progressive, mais irréversible, vers une économie circulaire pourrait accroître le PIB de l'UE de 0,5 % d'ici à 2030, créant ainsi quelque 700 000 nouveaux emplois⁵.

EMPLOIS DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Le nombre d'emplois dans le secteur des énergies renouvelables s'élevait à 6,9 millions en 2012 pour atteindre 12,7 millions en 2021. La part de la Chine dans les énergies renouvelables était de 38 %, celle de l'Asie de 63 %, tandis que l'Europe comptait 1,5 million d'emplois liés aux énergies

renouvelables, avec la bioénergie comme principal employeur du continent. L'industrie de l'énergie solaire photovoltaïque (PV) emploie 4,3 millions de personnes, tandis que l'énergie éolienne en compte 1,3 million, celle de l'énergie hydraulique 2,4 millions et celle des biocarburants 2,4 millions. Si l'Europe adopte des politiques climatiques ambitieuses, le développement de ce secteur augmentera considérablement.

Le virage vers les énergies renouvelables nécessitera des travailleurs supplémentaires pour le secteur de la construction, mais aussi pour l'entretien des infrastructures d'énergie renouvelable. Il promet donc d'avoir un impact positif sur l'emploi.

Le déploiement de technologies énergétiques propres devrait permettre de créer entre 100 000 et 300 000 emplois d'ici à 2030, et 460 000 d'ici à 2050⁶.

Succès des Verts • Les Verts/ALE du Parlement européen mettent en œuvre des efforts considérables pour augmenter le nombre d'emplois verts en Europe. En 2023⁷, par exemple, une initiative de deux eurodéputés verts (Anna Cavazzini et Bas Eickhout) a incité le Parlement européen à adopter une résolution appelant la Commission à appeler la Commission à accélérer la requalification des travailleurs européens afin d'accélérer l'émergence des futures industries propres et de faciliter le transfert des travailleurs des industries en déclin ou en voie de disparition vers ces nouvelles industries, tout en tenant compte des disparités géographiques au sein de l'Union européenne.

⁵ — Cambridge Econometrics, Trinomics, and ICF (2018), Impacts of circular economy policies on the labour market.

⁶ — IRENA et ILO (2022), Énergies renouvelables et emplois : bilan annuel 2022, Agence internationale pour les énergies renouvelables, Abu Dhabi, et Organisation internationale du travail, Genève

⁷ — Résolution sur une stratégie industrielle de l'UE pour stimuler la compétitivité industrielle, les échanges commerciaux et la création d'emplois de qualité (2023/2513(RSP)).

EMPLOIS DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

Les investissements dans l'efficacité énergétique offrent de nouvelles perspectives d'emploi. Pour chaque million de dollars investi dans des mesures d'efficacité, il est prévu que 9 à 20 emplois seront créés dans les domaines de la fabrication et de la construction⁸. La poursuite des travaux de rénovation pour réduire le gaspillage d'énergie de 80 % pourrait entraîner la création de 1,3 à 1,4 million d'emplois locaux directs supplémentaires⁹. En adoptant la Stratégie pour une vague de rénovation pour l'Europe, il est possible de créer 160 000 emplois verts supplémentaires dans le secteur de la construction de l'UE d'ici à 2030. Il est essentiel que ces emplois soient décents, avec de bonnes conditions de travail et des salaires raisonnables.

Le soutien aux projets de rénovation est crucial pour la création d'emplois au niveau local et la réduction des émissions de carbone. Les rénovations intègrent des sources d'énergie renouvelables dans les bâtiments et permettent ainsi aux travailleurs du secteur de la construction d'acquérir de l'expérience et des compétences dans le domaine des énergies renouvelables. Cela contribue à orienter la main-d'œuvre vers une économie fondée sur les énergies renouvelables.

L'avenir du secteur de la construction réside dans l'utilisation efficace des ressources. Une transition vers une économie circulaire dans le secteur pourrait réduire de 50 % les émissions associées aux matériaux de construction. Des recherches ont montré que la réutilisation des matériaux de construction en acier par rapport au recyclage diminue leur impact sur l'environnement de 96 %¹⁵.

EMPLOIS CIRCULAIRES

L'économie circulaire offre une occasion unique de redynamiser les industries manufacturières, à la fois par la délocalisation de la production et par des stratégies telles que la reconditionnement, la remise à neuf, la réparation, etc. Selon le CEDEFOP, l'économie circulaire pourrait contribuer à la création d'environ 2,5 millions d'emplois supplémentaires dans la seule Union européenne d'ici à 2030. De plus, les activités circulaires comme le recyclage génèrent plus de 50 fois plus d'emplois que les décharges et l'incinération pour un même volume de déchets, tandis que la réparation en génère plus de 200¹⁷.

Dans le même temps, la réutilisation, lorsqu'elle est menée par des acteurs de l'inclusion sociale, crée de nombreuses opportunités pour une transition circulaire inclusive. Les organisations de l'économie sociale jouent un rôle essentiel dans la définition et l'expansion des activités et des pratiques de l'économie circulaire en s'impliquant dans des chaînes de valeur circulaires et en promouvant la prévention des déchets grâce à des activités de réutilisation et de réparation. Leur objectif est de renforcer l'inclusion sociale en offrant des opportunités d'emploi et de formation aux groupes vulnérables. Par conséquent, ils contribuent à des modèles d'entreprise circulaires conformément à la hiérarchie des déchets de l'UE et aux principes de proximité et de collaboration, plutôt que de générer des profits pour les actionnaires et les propriétaires.

Selon la Fédération des entreprises d'insertion, chaque euro dépensé par l'État dans le domaine de l'insertion professionnelle pourrait générer un bénéfice de 4,5 euros. Selon RREUSE, pour 1 000 tonnes collectées pour être réutilisées, les entreprises sociales impliquées dans le réemploi créent environ 70 emplois, ce qui varie entre 20 et 140 emplois en fonction du type de matériaux traités (textile, appareils électriques, meubles, etc.)¹⁴.



En bref, les organisations de l'économie sociale ont démontré leur impact environnemental positif sur la planète ainsi que leur capacité à soutenir la lutte contre les inégalités sociales et économiques et à créer des emplois de qualité et des opportunités de formation dans le cadre de l'économie circulaire. Dans le contexte actuel de crise permanente, qui affecte particulièrement les plus vulnérables, il est essentiel que les autorités publiques offrent de meilleurs cadres législatifs pour renforcer leurs objectifs sociaux et environnementaux.

8 — IRENA et ILO (2022), Énergies renouvelables et emplois : bilan annuel 2022, Agence internationale pour les énergies renouvelables, Abu Dhabi, et Organisation internationale du travail, Genève.

9 — IRENA et ILO (2022), Énergies renouvelables et emplois : bilan annuel 2022, Agence internationale pour les énergies renouvelables, Abu Dhabi, et Organisation internationale du travail, Genève.

10 — Commission européenne (2018), Directive (UE) 2018/851 : Article 4, hiérarchie des déchets.

11 — Commission européenne (2021), Social Economy in the EU (Disponible ici).

12 — La Fédération des Entreprises d'Insertion (2018), Efficacité économique et efficacité sociale... en même temps (Disponible ici).

13 — RREUSE (2021), Briefing job creation in the re-use sector: data insights from social enterprises (Disponible ici).

14 — Ibid.

15 — K. Rakhshan, JC Morel, H. Alaka et R. Charef. Components reuse in the building sector—A systematic review. Publié dans Waste Management and Research, 38(4), p 347-370. (Disponible ici).

16 — Cedefop (2021), The green employment and skills transformation: insights from a European Green Deal skills forecast scenario (Disponible ici).

17 — Cambridge Econometrics, Trinomics et ICF (2018), Impacts of circular economy policies on the labour market.

VALORISER LE POTENTIEL DES EMPLOIS



Selon la Commission européenne, environ 2 000 milliards d'euros sont dépensés chaque année par plus de 250 000 autorités publiques de l'Union européenne en services, travaux et fournitures. Les autorités publiques devraient appliquer le principe « acheter local, acheter vert, acheter social » lorsqu'elles prennent des décisions en matière de passation de marchés afin de s'assurer que ces dépenses publiques massives sont compatibles avec les objectifs environnementaux et sociaux de l'UE.

Il est nécessaire d'établir des cadres juridiques et financiers qui permettent des investissements à long terme et favorisent l'innovation. Les règles européennes doivent s'assurer que les pays membres ont une marge de manœuvre fiscale suffisante pour les investissements dans les domaines verts et sociaux.



Le contrat relatif au Fonds pour une transition juste (FTJ) de 2021 a été approuvé par la majorité des députés européens¹⁸. Le Pacte vert pour l'Europe vise à favoriser une économie verte et durable en soutenant les énergies renouvelables, les start-up, le transfert de connaissances, la reconversion, l'infrastructure sociale et les projets culturels. Les fonds représentent un élément important du Pacte vert.

Le Groupe des Verts/ALE a réussi à garantir que le fonds ne soit pas utilisé pour soutenir les infrastructures gazières et les combustibles fossiles. Le fait que pas un seul euro ne sera investi dans les infrastructures gazières et les combustibles fossiles est une réussite pour les Verts. Le pétrole, le gaz et le charbon n'ont pas leur place dans le pacte vert. Tout investissement public dans les combustibles fossiles est un gaspillage de l'argent des contribuables. L'avenir appartient aux énergies renouvelables.

Malheureusement, le fonds ne disposera que de 17,5 milliards d'euros, ce qui est bien inférieur aux demandes du Groupe des Verts/ALE et de la Commission européenne, qui ont été réduites de plus de moitié par les gouvernements de l'UE.



De plus, les Verts soutiennent un transfert rapide des subventions massives des subventions massives accordées aux grands pollueurs vers les groupes les plus vulnérables et les industries qui en ont le plus besoin.

Katrin Langensiepen, eurodéputée verte, a même exprimé sa profonde inquiétude quant à la mise en œuvre de la directive 2000/78/CE du Conseil portant création d'un cadre général en faveur de l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail à la lumière de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes en situation de handicap (CIDPH)). Les programmes, y compris ceux couverts par les fonds structurels, ne parviennent pas à atteindre les groupes les plus démunis, dont les personnes en situation de handicap. Les Verts/ALE au Parlement européen ont demandé à la Cour des comptes européenne d'examiner la performance des programmes de

l'UE, en mettant l'accent sur les programmes d'éducation et d'emploi, par exemple le Fonds social européen Plus (FSE+), l'Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ), le Fonds européen de développement régional (FEDER) et Erasmus+.

Nous avons également fait pression pour que le financement de l'UE, y compris les aides d'État, soit conditionné à des objectifs de politique publique, en particulier à des exigences sociales, afin d'offrir des emplois de qualité, de promouvoir la négociation collective, de respecter les droits et les normes du travail de l'UE et d'assurer de meilleures conditions de travail.

¹⁸ Le Fonds pour une transition juste a été créé par le Règlement (UE) 2021/1056 du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne du 24 juin 2021.

PRÉSERVER LES AVANTAGES CONCURRENTIELS



L'Union européenne doit investir dès maintenant dans une économie durable si elle souhaite conserver son rôle de leader dans le développement et la production de produits respectueux de l'environnement. Bien que l'Europe ait été le leader mondial dans la protection de l'environnement et la durabilité, et ait dominé la compétition mondiale dans les énergies renouvelables, d'autres économies sont en train de rattraper leur retard.

L'Europe ne pourra conserver son avance mondiale que si elle investit dès maintenant - à grande échelle - dans une économie durable, adopte une législation environnementale ambitieuse et donne la priorité à la protection du climat et de l'environnement dans sa politique budgétaire. Ce n'est qu'à cette condition qu'une grande partie des emplois verts prévus au niveau mondial seront créés en Europe.

Le Green Deal pourrait jouer un rôle majeur dans la garantie de la compétitivité européenne et de la transition vers une industrie verte. Les entreprises et l'industrie demandent depuis longtemps que les politiques qui placeront les entreprises européennes à l'avant-garde de la course mondiale aux technologies vertes soient planifiées avec certitude.

La transition verte de l'industrie européenne doit être financée. Le relâchement des aides d'État devrait être temporaire et ciblé sur la production de technologies vertes telles que les éoliennes, les pompes à chaleur, les panneaux solaires et les batteries. Il doit être clair que l'argent des contribuables ne doit pas être versé sous forme de bonus et de dividendes. L'Union européenne sollicite des fonds supplémentaires à partir d'un fonds de souveraineté récemment créé afin d'investir spécifiquement dans les secteurs d'avenir de l'UE en tant que sites industriels et de devenir autonome par rapport aux autocrates et aux combustibles fossiles.

Il est également nécessaire que la loi relative à la hiérarchie des déchets de l'Union européenne serve de boussole pour la construction d'économies plus circulaires¹⁹.

¹⁹ — Commission européenne (2018), Directive (UE) 2018/851: Article 4, hiérarchie des déchets.

²⁰ — Résolution concernant le plan industriel du pacte vert.

Les Verts/ALE ont soutenu avec succès la création d'un fonds de souveraineté supplémentaire pour financer des investissements importants dans le développement des énergies renouvelables, l'hydrogène vert et l'augmentation de la production européenne d'éoliennes, de pompes à chaleur, de panneaux solaires et de batteries, entre autres. Ils ont également insisté pour que la directive sur les marchés publics inclue des critères de durabilité²⁰.

PROMOUVOIR LE TRAVAIL DÉCENT



Pendant longtemps, les entreprises européennes ont essayé d'être compétitives au niveau mondial en réduisant les coûts de la main-d'œuvre, par exemple les salaires et les cotisations de sécurité sociale. Cependant, **les coûts des matériaux et de l'énergie consommés dans le processus de production sont souvent bien plus élevés que les coûts de la main-d'œuvre.**

La réalisation d'économies sur la consommation d'énergie et de matériaux, qui est un objectif central de l'écologisation des entreprises, génèrera donc des avantages concurrentiels à l'avenir. Les économies d'énergie et une utilisation plus efficace des ressources permettent de réduire les coûts de production et d'éviter la fermeture d'usines, tout en garantissant des salaires équitables aux travailleurs.

De nombreux syndicats et comités d'entreprise l'ont reconnu et se sont engagés à promouvoir une production économe en énergie et en ressources afin d'alléger la pression sur les coûts de la main-d'œuvre.

Les Verts/ALE au Parlement européen rencontrent régulièrement les représentants des syndicats et des travailleurs pour discuter de la manière dont on pourrait garantir un travail décent dans les secteurs verts et une

transformation socialement juste dans laquelle les travailleurs sont des partenaires à part entière et ne sont pas injustement désavantagés par les changements. Dans ce cadre-ci, les Verts estiment qu'ils soient nécessaire de garantir des systèmes de sécurité sociale solides en Europe, en particulier pour les travailleurs qui passent d'un emploi à l'autre et pendant la période de transition écologique.

La transition verte devrait être l'occasion pour les travailleurs d'accéder à des emplois plus nombreux et de meilleure qualité, avec des emplois stables, des salaires équitables et des conditions de travail décentes, tout en impliquant les travailleurs et les syndicats à chaque étape du processus. **Dans le cadre de la transition verte, se cantonner aux compétences et au nombre d'emplois créés n'apportera pas la justice si la pauvreté et l'inégalité au travail, l'insécurité économique et le travail précaire continuent d'augmenter. Les changements nécessaires doivent faciliter la convergence vers le haut et ne pas compromettre la qualité de l'emploi.**

En tant que Verts, nous pensons qu'il est essentiel que les emplois verts favorisent le travail décent, qui inclut une protection sociale adéquate, un revenu suffisant, des conditions de travail saines, le respect des droits des travailleurs et la participation individuelle aux décisions qui affectent leur vie. La transition doit profiter à la fois aux employés actuels et aux employés déplacés qui accèdent à de nouveaux emplois ou subissent des changements importants dans leurs tâches professionnelles afin de garantir des conditions de travail adéquates pour tous. Il est nécessaire que la transition vers une économie plus respectueuse de l'environnement soit accompagnée d'une amélioration des conditions de travail, telles que des salaires plus élevés et une bonne santé physique et mentale, en particulier en matière de santé et de sécurité au travail.



En septembre 2022, la directive européenne sur le salaire minimum a été approuvée par le Parlement européen. Les Verts/ALE ont permis la mise en place de la directive européenne sur le salaire minimum. Deux tiers des États membres devraient voir une augmentation graduelle de leur salaire minimum, améliorant le niveau de vie de millions de personnes partout dans le monde, grâce à notre lutte pour une rémunération décente sans délai (#decentpaywithoutdelay). La mise en place de la directive sur le salaire minimum représente une avancée significative vers une Union européenne plus sociale ; 25 millions de travailleurs verront leurs salaires augmenter de 20 % en raison de cette directive. Cette loi est également un progrès vers l'égalité des genres. Il est nécessaire de diminuer l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, car les femmes sont plus nombreuses dans les secteurs les moins rémunérés. Nous avons réussi à inclure les employés des plateformes afin de protéger tous les employés. Les Verts/ALE exigent que la Commission européenne prenne des mesures ambitieuses et présente rapidement une directive sur le revenu minimum dans l'Union européenne.

Kira Marie Peter-Hansen, eurodéputée des Verts/ALE et rapporteur du Parlement européen pour la directive sur la transparence des rémunérations, a conclu un accord avec le Parlement européen, le Conseil et la Commission concernant une nouvelle directive européenne sur la transparence des rémunérations. La législation élargira l'accès à l'information sur les salaires par sexe et les conditions de rémunération. La directive sur la transparence des rémunérations sera promulguée le 10 mai 2023, ce qui signifie que des millions de travailleurs européens seront mieux préparés et disposeront d'arguments plus solides lors des négociations salariales pour obtenir un salaire plus équitable. Pour des millions de travailleurs en Europe, il s'agit d'une grande réussite et d'un pas de plus vers le dépassement du plafond de verre !

Enfin, les Verts/ALE ont obtenu une résolution qui demande une loi européenne permettant aux employés de se déconnecter numériquement du travail en dehors des heures de travail.

UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALEMENT JUSTE ✨



La capacité d'adaptation est nécessaire face aux changements environnementaux. Les travailleurs doivent avoir une représentation du travail efficace et une Sécurité sociale fournie par le système de l'État membre concerné.

La transition offre d'énormes avantages et nous devons veiller à ce que les laissés-pour-compte du système socio-économique actuel soient les premiers à bénéficier du potentiel de la transition. Cette transition permettra d'éradiquer la pauvreté énergétique, la pauvreté liée à la mobilité et la pauvreté alimentaire, de revitaliser l'agriculture et la pêche, de régénérer les territoires et les communautés touchés par des activités polluantes, de réduire les disparités entre les niveaux de développement des zones urbaines et rurales, des

différentes régions, en particulier des régions les moins favorisées, d'améliorer la santé et les loisirs et de fournir des emplois sûrs, utiles et de qualité, notamment aux jeunes et à ceux qui sont piégés par le manque de prévoyance politique dans les industries dépendantes des énergies fossiles. Afin d'y parvenir, il est crucial de fournir un soutien aux acteurs qui collaborent étroitement avec les groupes défavorisés, tels que les acteurs de l'économie sociale, grâce à une législation appropriée et à des opportunités de développement pour soutenir les missions primaires d'intérêt public et collectif. La transition écologique exigera également d'importants efforts dans l'ensemble de la société, mais nous devons nous assurer que ce sont les plus riches et les plus grands pollueurs

qui contribuent pour la majeure partie et que les plus vulnérables sont protégés.

Le Groupe des Verts/ALE au Parlement européen croit fermement qu'une transition vers la durabilité écologique doit aller de pair avec la justice sociale, car elles sont non seulement vitales pour la prospérité humaine, mais se complètent et se renforcent mutuellement. Dans cette optique, nous visons à élargir le Pacte vert européen. En plus des engagements et objectifs environnementaux, nous exigeons qu'il englobe également des engagements sociaux afin de faire en sorte que la transition écologique fonctionne en faveur de chaque personne en Europe, plutôt que contre les travailleurs européens.

À la place, nous proposons un véritable Pacte vert et social de l'UE avec un nouveau contrat

Le Parlement européen a demandé pour la première fois que la directive sur les revenus minimums soit élevée au moins au niveau du seuil de pauvreté national, selon Sara Matthieu, rapporteure du Groupe des Verts/ALE. C'est un outil efficace pour éliminer la pauvreté. Les simples recommandations n'ont pas permis d'éradiquer la pauvreté. Seul un instrument contraignant peut garantir une vie décente pour tous.

Sara Matthieu, rapporteure du Groupe des Verts/ALE, a également soutenu la création d'un fonds social solide pour le climat qui aide directement les personnes vivant dans la pauvreté en matière d'énergie et de mobilité. Les Verts continueront ce combat en plaidant en faveur d'un fonds plus puissant dans le cadre d'un accord social et environnemental beaucoup plus ambitieux.

social équitable qui ferait de la réalisation de l'objectif principal de l'UE - "... promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être de ses citoyens" - sa plus haute priorité²¹. Notre objectif politique est de traduire ce nouveau contrat social en un engagement contraignant des institutions de l'UE et des États membres à garantir que toutes les politiques respectent les limites planétaires et convergent vers un niveau minimal de bien-être pour l'ensemble des citoyens de l'Union.

Il est important que l'Union sociale prenne des engagements pour favoriser la création d'emplois verts, de dispositifs de revenu minimum adéquats, de mécanismes de solidarité sociale au niveau de l'UE, ainsi que d'un équilibre adéquat entre vie professionnelle et vie personnelle, et de soutien à l'économie des soins²².

²¹ — Article 2 du Traité de Lisbonne et Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne

²² — Les demandes complètes sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.greens-efa.eu/fr/article/document/greens-efa-demands-for-a-social-union>

LE DROIT À LA FORMATION ET À L'ÉDUCATION



La transition énergétique a le potentiel de créer un grand nombre d'emplois de haute qualité et demandera une augmentation significative du nombre de personnes formées dans diverses industries, telles que les énergies renouvelables. Selon le plan stratégique européen pour les technologies énergétiques proposé par la Commission européenne, d'ici à 2030, le secteur industriel aura besoin de 180 000 professionnels, techniciens et ingénieurs qualifiés. La production d'énergie solaire photovoltaïque nécessiterait jusqu'à 66 000 emplois²³.

La transition verte, y compris le passage des combustibles fossiles aux énergies renouvelables, exige une reconversion, une formation et un perfectionnement des travailleurs. Les membres des Verts du Parlement européen demandent une grande initiative de formation et d'éducation pour les emplois verts à tous les niveaux de compétence. **La transition verte doit offrir des opportunités à tous, jeunes et adultes, hommes et femmes, hautement qualifiés et moins qualifiés, chômeurs et employés.** Tous les travailleurs ont droit à la formation et à l'apprentissage tout au long de leur vie.

Pour atteindre l'objectif social de l'UE pour 2030, à savoir que 60 % des adultes suivent une formation tout au long de leur vie, il est essentiel de promouvoir une approche inclusive, professionnelle et ciblée en matière de formation, notamment pour les personnes qui n'ont pas accès à une éducation formelle.

Les programmes de formation professionnelle et d'éducation doivent garantir qu'un travailleur qui a passé, par exemple, 30 ans dans une mine de charbon peut acquérir les compétences nécessaires pour décrocher un emploi vert. C'est absolument essentiel si l'on veut exploiter pleinement le potentiel d'emploi de la transition verte. Les employeurs, les travailleurs et les gouvernements partagent la responsabilité d'élaborer des stratégies cohérentes en matière d'éducation et de formation. Une première étape consistera à identifier les besoins nouveaux et futurs en matière de compétences et à repérer les lacunes des travailleurs en la matière. En outre, les demandes de compétences vertes et circulaires dans tous les secteurs, telles que les compétences en dans le secteur de la réparation, devront être davantage soutenues.

Dans une résolution sur l'Agenda européen des compétences pour une compétitivité durable, l'équité sociale et la résilience, les Verts au Parlement européen ont souligné l'importance de fournir des compétences génériques, sectorielles et professionnelles spécifiques là où elles sont nécessaires et de réduire les obstacles et les déséquilibres en matière de compétences²⁴. Nous avons réussi à garantir que les programmes d'emploi et de formation financés par l'Union européenne prennent en compte la transition vers une économie plus respectueuse de l'environnement. La résolution reconnaît qu'une transition vers une économie verte nécessite des mesures de qualification, de requalification et d'amélioration des compétences pour développer les aptitudes, les connaissances et les compétences requises par une économie verte.

Nous nous battons également vigoureusement pour promouvoir le droit fondamental à la formation des travailleurs et pour favoriser la démocratisation sur le lieu de travail. Ce droit exige que les employeurs aient l'obligation de définir les besoins prévus en compétences et que les autorités publiques conçoivent et promeuvent de manière proactive des programmes de formation. On ne peut pas attendre des travailleurs actuels ou futurs qu'ils anticipent les compétences nécessaires pour les secteurs verts en expansion, ni qu'ils sachent quelles formations sont disponibles sans une approche proactive des employeurs et des autorités publiques. Après tout, l'innovation et la créativité se produisent non seulement dans les laboratoires de recherche, mais aussi sur le terrain lorsque les travailleurs proposent de nouvelles idées.

Dans son rapport sur les emplois verts²⁵, Sara Matthieu, eurodéputée des Verts/ALE, souligne que chaque employé doit avoir un droit individuel à l'éducation, à la formation et à l'apprentissage tout au long de sa vie. Ce droit doit être inclus dans toutes les politiques environnementales européennes et nationales, ainsi que dans les stratégies d'adaptation des entreprises. Les autorités publiques et privées doivent collaborer étroitement avec les partenaires sociaux, la société civile, les prestataires d'éducation et de formation, les organismes du marché du travail, les apprenants et les représentants d'organisations ou d'organismes actifs dans le domaine des compétences, de l'éducation, de la formation et de l'apprentissage tout au long de la vie. Elle ajoute que les employés doivent participer à l'identification des profils de compétences nécessaires pour planifier la transition de la main-d'œuvre et à la création de systèmes d'éducation et de formation permettant d'acquérir les compétences nécessaires.

²³ — Le Plan stratégique pour les technologies énergétiques (Plan SET) a été publié en 2019 par la Commission européenne, Direction générale de la recherche et de l'innovation, Centre commun de recherche et l'Office des publications. Il peut être consulté à l'adresse <https://data.europa.eu/doi/10.2777/04888>.

²⁴ — Résolution sur la communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions sur une stratégie européenne en matière de compétences en faveur de la compétitivité durable, de l'équité sociale et de la résilience, 11 février 2021 (2020/2818(RSP))

²⁵ — Projet de rapport sur les emplois verts (2023), (disponible ici)

LES FEMMES DANS LES EMPLOIS VERTS



Les stratégies d'économie verte devraient inclure l'égalité des genres. Une focalisation exclusive sur les secteurs les plus polluants dans des régions spécifiques risque de principalement favoriser les travailleurs masculins tout en renforçant la ségrégation et les inégalités existantes entre les genres. Une économie verte qui ne prendrait pas en compte l'égalité entre les hommes et les femmes pourrait s'avérer incompatible avec l'agenda de l'OIT pour le travail décent.

Actuellement, seules 35 % des travailleurs du secteur des énergies renouvelables sont des femmes, et bien que les femmes occupent 46 % des postes administratifs, elles n'occupent que 28 % des postes techniques et 32 % des postes de direction. Les résultats dans ce secteur sont encore bien meilleurs que ceux du secteur des énergies fossiles, où les femmes occupent moins de 12 % des postes de direction, mais ils peuvent être améliorés. Le potentiel de création d'emplois verts est particulièrement élevé dans certains secteurs, tels que la construction, la production d'installations solaires et éoliennes et la recherche

sur les technologies d'économie d'énergie et de ressources. Ces secteurs sont tous traditionnellement dominés par les hommes dans les États membres de l'UE, et les préjugés des employeurs et des collègues sont souvent tellement ancrés que de nombreuses femmes de nombreuses femmes continuent d'être victimes de discrimination. Parallèlement, les jeunes femmes choisissent rarement aujourd'hui des professions liées aux mathématiques, à l'informatique, aux sciences naturelles et à la technologie.

Les Verts/ALE militent activement pour la participation des femmes dans l'économie verte. Une récente recherche menée pour notre groupe montre de manière choquante que la grande majorité des fonds du plan de relance (75 % à court terme, mais encore 60 % à moyen terme) seront investis dans la création d'opportunités de travail pour les hommes, illustrant ainsi davantage que, sans règles contraignantes sur la promotion de l'équilibre des genres dans de tels secteurs, des fonds bien intentionnés finiront par aggraver les biais existants²⁶.

Dans son rapport INI sur les emplois verts²⁷, Sara Matthieu, eurodéputée des Verts/ALE, demande à la Commission de prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que les inégalités de genre préexistantes ne soient pas transférées à l'économie verte émergente et que les opportunités pour les femmes dans le marché du travail en mutation soient identifiées et exploitées.

²⁶ — Évaluation de l'impact sur le genre du plan de relance et de résilience de l'Italie par le Dr Giovanna BADALASSI - d'autres études ont montré des résultats similaires pour l'Allemagne et l'Espagne (un peu mieux et un peu moins bien, respectivement).

²⁷ — Projet de rapport sur les emplois verts (2023), (disponible ici)

GROUPES VULNÉRABLES DANS LES EMPLOIS VERTS

Tous les groupes vulnérables devraient pouvoir contribuer activement à la transition verte. Les acteurs de l'économie sociale tels que les entreprises sociales, y compris les entreprises sociales d'insertion par le travail, montrent que les emplois verts peuvent aller de pair avec des opportunités d'inclusion sociale pour toutes les personnes dans le besoin, y compris personnes en situation de handicap (PSH).



Les personnes en situation de handicap ont le droit de participer pleinement au marché du travail et à la société, mais leurs droits fondamentaux sont souvent bafoués dans l'UE. Les PSH constituent un groupe divers, souvent victime de discriminations intersectionnelles :

50,6 % des personnes en situation de handicap (48,3 % des femmes et 53,3 % des hommes) ont un emploi, contre 74,8 % des personnes qui ne souffrent pas d'un handicap²⁸. Le taux de chômage des personnes en situation de handicap est presque deux fois plus élevé que celui des personnes sans handicap (10,2 %)²⁹. De plus, le chômage des personnes en situation de handicap dure plus longtemps que celui des personnes qui ne souffrent pas d'un handicap, quelles que soient leurs qualifications. Les jeunes personnes

en situation de handicap (âgées de 16 à 24 ans) ont le taux de chômage le plus élevé, soit 24,9 %, contre 16,6 %³⁰. Alors que les femmes en situation de handicap représentent 16 % de la population féminine totale et 60 % de la population totale des personnes en situation de handicap dans l'UE, elles continuent d'être confrontées à des formes multiples et croisées de discrimination dans tous les aspects de la vie.

Cette différence est inextricablement liée aux opportunités éducatives. Elles sont largement exclues du marché du travail ouvert et se voient refuser leur droit de participer au travail sur un pied d'égalité avec les autres, ou font face à d'importantes difficultés pour accéder de manière égale et dans des conditions égales à la participation au marché du travail.

Dans son rapport, l'eurodéputée Katrin Langensiepen appelle à un renforcement de la législation européenne afin d'obliger les États membres à respecter leurs engagements. En mars 2021, la Commission européenne a adopté la stratégie relative aux droits des personnes handicapées 2021-2030. Avec cette stratégie décennale, la Commission européenne souhaite améliorer la vie des personnes handicapées en Europe et dans le monde. Katrin Langensiepen souligne également l'importance pour la Commission et les États membres d'adopter une approche préventive et inclusive de la sécurité et de la santé au travail lorsqu'ils aident au recrutement et au retour au travail des personnes en situation de handicap.

En résumé, une transition juste doit promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et renforcer l'autonomie des personnes en situation de handicap, de vulnérabilité et de désavantage, et des groupes marginalisés, afin d'éviter de renforcer les inégalités actuelles. Ainsi, l'implication et la participation active des femmes et d'autres groupes marginalisés tout au long du processus de transition, ainsi que la

promotion de marchés du travail inclusifs et de meilleures conditions de travail, doivent faire partie intégrante de cette transition.

28 — Statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), 2017.

29 — Idem.

30 — ANED 2019

EMPLOIS VERTS POUR LES JEUNES



Les jeunes éprouvent des difficultés à accéder au marché du travail après l'obtention de leur diplôme. Trop de jeunes se retrouvent dans des emplois non rémunérés pendant la journée mais acceptent des emplois rémunérés la nuit pour subvenir à leurs besoins. D'autres sont pris dans un cycle vicieux de stages non rémunérés les uns après les autres, car il leur est impossible de trouver un travail rémunéré de qualité.

Les jeunes constituent la base de la prospérité économique et sociale durable pour l'Europe et sont une priorité clé pour l'UE, comme le confirme la stratégie européenne pour la jeunesse et la Garantie pour la jeunesse renforcée. Ils méritent donc des mesures prioritaires pour leur soutien, leur protection, leur orientation, leur inclusion et méritent de bénéficier pleinement des nouvelles opportunités d'emploi créées par la transition verte.



Les députés européens ont voté pour interdire les stages non rémunérés, mettant fin à l'attente selon laquelle les jeunes devraient d'abord travailler gratuitement pour être éligibles à un emploi débutant. Les Verts/ALE ont plaidé en faveur d'une rémunération adéquate et d'une protection sociale pour tous les stages, rendant les stages plus accessibles aux jeunes qui ne peuvent pas compter sur une sécurité financière ou un soutien parental.

Maintenant, il incombe à la Commission européenne de proposer une loi pour garantir que chaque stagiaire soit rémunéré.

COLOPHON

Cette publication a été réalisée par les Verts/ALE au Parlement européen. Sa première section est basée sur un travail antérieur de l'eurodéputée verte Elisabeth Schroedter, en particulier la brochure « Green Jobs. The opportunity for the European labour market » publiée en 2011, et le rapport du Parlement européen « Green Jobs », présenté en juin 2023 par l'eurodéputée Sara Matthieu, rapporteure : Matthieu, Sara.

Cette publication a été rendue possible grâce aux contributions de nos partenaires et collègues des partis nationaux, de la société civile, des bureaux des eurodéputés impliqués dans la campagne des Verts/ALE sur l'économie technologique circulaire, ainsi que des conseillers politiques et du personnel du Groupe des Verts/ALE.

Coordination du projet :
Narmine Abou Bakari

En savoir plus sur la campagne des Verts/ALE sur les technologies circulaires.

Campagne pour l'économie :

<https://www.greens-efa.eu/fr/campaigns/technologies-vertes>

Design :
Okay When Agency

Des copies papier peuvent être obtenues en contactant :

Le Bureau des Verts/ALE au Parlement européen
PHS O2C039
Rue Wiertz 60, 1047 Bruxelles, Belgique

Email :
narmine.aboubakari@europarl.europa.eu

Images :

Page 4-5: Sol / Unsplash
Page 7: Daria Pimkina / Unsplash
Page 11: okeykat / Unsplash
Page 12: Nate Johnston / Unsplash
Page 16: Tim Mossholder / Unsplash
Page 26: Marcus Aurelius / Pexels
Page 28: Ivan Samkov / Pexels

Juillet 2023

Cette publication a été imprimée en papier 100 % recyclé avec des encres végétales.

**Les Verts/ALE au
Parlement européen**

60 Rue Wiertz
1047 Bruxelles
www.greens-efa.eu

Cette publication, ainsi que toutes les références,
sont disponibles en ligne à l'adresse suivante :

[www.greens-efa.eu/fr/article/policypaper/
green-jobs-successes-and-opportunities-for-europe](http://www.greens-efa.eu/fr/article/policypaper/green-jobs-successes-and-opportunities-for-europe)



LESVERTS/ALE
au Parlement européen